



Appel à consultation pour le développement et l'animation d'une formation relative à l'élaboration de l'inventaire des émissions des GES et l'atténuation

Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Date : 04 Juillet 2023

Pays : Maroc

Description de la mission : Appel à consultation pour le développement et l'animation d'une formation relative à l'élaboration de l'inventaire des émissions des GES et l'atténuation

Date limite de dépôt des soumissions : 20 Juillet 2023, avant midi

Les offres seront envoyées par mail à l'adresse suivante : cbit.maroc@gmail.com ou déposées au Secrétariat du Projet CBIT au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat du Projet CBIT – Bureau 328 et 324
Département du Développement Durable
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3^{ème} étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à :
cbit.maroc@gmail.com

I. Contexte

En formulant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée qui a revu à la hausse l'ambition climatique avec un objectif de réduction de 45,5% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à la projection cours normal des affaires, où la plupart des secteurs émetteurs de GES se sont engagés à réduire leurs émissions, le Maroc s'inscrit parfaitement dans les obligations attendues par le cadre international sur le changement climatique de l'Accord de Paris. Cependant, la mise en œuvre de la CDN nécessite un système MRV national robuste en accord avec le Renforcement du Cadre de la Transparence de l'Accord de Paris.

Le projet de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT) a la vocation de renforcer le système de transparence du Maroc en matière de changement climatique en créant un environnement institutionnel favorable pour assurer des engagements durables des principales parties prenantes, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils appropriés, des méthodologies et en renforçant l'infrastructure du système d'information.

Le projet a pour objectif d'établir les conditions préalables pour un cadre de transparence renforcé au Maroc en soutenant les efforts déjà engagés par le pays. Il œuvre au développement d'un Cadre de Transparence intégré pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de la CDN et ce conformément aux engagements internationaux du pays. En outre, le projet vient également en appui à de la CDN au niveau territorial en développant des systèmes MRV sous-nationaux et en renforçant les capacités de deux régions pilotes.

Les résultats attendus sont :

1. Une gouvernance intégrée pour soutenir le système national de suivi et de comptabilisation des progrès vers la mise en œuvre de la CDN est établie,
2. Le cadre de gouvernance des NDC est piloté dans deux régions sub-nationales,
3. Les capacités de comptabilisation et de reporting des GES sont renforcées,
4. Les capacités de planification et de suivi des actions d'atténuation et d'adaptation sont renforcées par le biais de nouveaux outils méthodologiques et de guides ;
5. Les capacités MRV du support sont renforcées, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet intègre les deux principales composantes suivantes :

- Composante 1 : est axée sur le renforcement de la gouvernance du cadre de transparence de la CDN. Elle vise à établir un cadre de gouvernance adéquat qui peut soutenir efficacement le déploiement du système MRV national. Cette composante vise également à piloter le processus à deux niveaux infranationaux, conformément à la mise en œuvre territoriale de la CDN ;
- Composante 2 : est dédiée au renforcement des capacités techniques nécessaires à la mise en place d'un Système MRV National intégré et robuste en se basant sur la plateforme MRV en ligne, à travers l'amélioration du reporting des inventaires des GES, de la planification sectorielle des actions d'atténuation, le suivi et le reporting de l'impact des actions d'atténuation et du soutien

II. Objectif de la mission

Tout comme la mise en œuvre de la CDN du Maroc, la mise en œuvre d'un cadre de transparence renforcé au Maroc nécessite non seulement une implication au niveau national mais également au niveau territorial (niveaux infranational et local). Avec la politique de régionalisation avancée lancée en 2015, les collectivités territoriales bénéficient d'une plus grande autonomie politique qui doit être mise à profit pour accompagner l'engagement du pays dans l'AP. Cependant, l'absence d'une vision opérationnelle pour la mise en œuvre territoriale de la CDN, en ligne avec la politique de régionalisation avancée du Maroc, affaiblit le rôle des autorités infranationales et locales.

Néanmoins, la mise en œuvre de la CDN ne peut se faire sans l'implication des autorités infranationales et locales. Pour ce faire, un cadre de gouvernance adapté aux contextes infranationaux et locaux est nécessaire, pour impliquer les principaux acteurs qui assureront la collecte des données, le suivi et la mise en œuvre des actions sur leurs territoires. La coordination avec les parties prenantes nationales est également nécessaire pour assurer un processus de mise en œuvre coordonné, efficace et transparent à tous les niveaux.

Le projet soutiendra à travers sa première composante – résultat 1.2 l'adaptation du cadre de gouvernance national dans deux régions infranationales pilotes en fournissant des dispositions institutionnelles ajustées et des procédures et directives appropriées pour les territoires sélectionnés.

Néanmoins, avant de proposer des directives de MRV régional / Transparence, il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs dans des volets clés. Il s'agit de :

- Le cadre de gouvernance climatique qui constitue le fondement de toute action climatique, y compris la transparence ;
- L'inventaire des émissions des GES : il s'agit de la base nécessaire à tout travail de proposition et d'estimation des actions d'atténuation ;
- L'atténuation des émissions en impliquant les secteurs les plus émetteurs pour engager des réflexions sur les pistes de réduction des émissions et la réflexion/application des méthodologies d'estimation des réductions associées aux actions.

Cette consultation répond à ce besoin et vise à développer et former les acteurs régionaux sur les deux volets susmentionnés, afin de les préparer aux procédures et aux directives qui seront développées dans le cadre du projet, en lien avec la transparence / MRV, et adaptées au niveau régional.

III. Missions et activités

Pour répondre à l'objectif susmentionné, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

Mission 1 : Préparation de la formation

Activité 1.1 : Validation de l'approche méthodologique et cadrage de l'étude

Le consultant est appelé à organiser une réunion pour la présentation de son approche méthodologique. Les représentants de la DCCDBEV fourniront leurs recommandations pour orienter et faciliter la réalisation des activités de la consultation.

Activité 1.2 : Sélection des régions

Le choix des régions bénéficiaires des formations modulaires doivent répondre à une série de critères. Pour ce faire, et en vue d'identifier les régions, le consultant est appelé à réaliser une cartographie des régions en vue de les prioriser, et ce en se basant sur un ensemble de critères, à savoir :

- L'importance des émissions des GES des régions ;
- La disponibilité d'un plan climat territorial ;
- Implication dans des projets climatiques ;
- Disponibilité d'un système MRV régional ;
- Autres critères identifiés par le consultant.

Le consultant présentera les critères qu'il considérera dans son analyse ainsi que les résultats de cette étape. Le choix des régions sera validé par la DCCDBEV avant de passer à l'activité suivante.

Il est à noter que ces ateliers font parties d'une série de formations modulaires et représentent les premières sessions qui seront organisées dans le cadre de ce projet, en vue de renforcer les capacités des acteurs infranationales pour leur permettre d'appuyer pleinement le pays dans la mise en œuvre de sa CDN et du système de transparence associé (en cours de mise en place).

Activité 1.3 : Identification des parties prenantes

Au niveau des régions sélectionnées, il est question d'identifier les parties prenantes pertinentes infranationales œuvrant dans le domaine du climat, en décrivant leurs rôles, leurs expériences, les interactions, et leurs besoins en matière de renforcement des capacités, etc. en mettant l'accent sur l'organisation du cadre institutionnel autour du climat.

Le consultant devra s'appuyer sur des questionnaires / entretiens distanciels avec les acteurs régionaux/infranationaux/locaux pour identifier les besoins en lien avec les thématiques de la formation et adapter ses modules et répondre aux besoins exprimés.

Activité 1.4 : Analyse documentaire

Afin de proposer un contenu de formation adéquat, le consultant est appelé à analyser les efforts réalisés/menés par les régions en termes de changement climatique, ainsi que leurs orientations en matière d'atténuation des émissions des GES, de suivi, etc. Il pourra, lors de l'activité précédente, collecter les données et documents nécessaires afin d'ajuster le programme qu'il proposera.

Livrables de la Mission 1

- Approche méthodologique et planning de réalisation des activités ;
- Questionnaire d'analyse des acquis et des besoins en lien avec les thématiques de la formation ;
- Rapport très succinct d'identification des acteurs et des besoins exprimés.

Mission 2 : Développement des modules de formation

Activité 2.1 : Proposition d'un programme de formation

Sur la base des retours reçus au cours de la première mission, le consultant proposera les programmes des deux formations. Il veillera à ajuster les modules selon les besoins exprimés, étant donné que les connaissances, compétences techniques et besoins sont variables d'une région à une autre.

Le consultant est tenu de prendre en considération les éléments suivants :

- Organisation de deux formations chacune dédiée à une ou deux régions (à définir avec la DCCDBEV) ;
- Le Programme de chaque formation doit être étalé sur 3 ou 4 jours (selon l'ampleur des besoins exprimés) ;
- Les formations peuvent contenir quelques sessions parallèles, en cas de particularités exprimées par une région/institution ou des besoins spécifiques ;
- Le consultant peut proposer une équipe d'appui pour mener les sessions parallèles, le cas échéant.

Le programme sera présenté à la DCCDBEV pour validation.

Activité 2.2 : Développement des modules de formation

Basé sur le programme validé, le consultant développera les modules de formation. Il veillera à associer des sessions théoriques et d'autres techniques, en s'appuyant sur des logiciels, des études de cas, des exemples concrets, etc.

Les sessions pratiques doivent être adaptées aux spécificités régionales et peuvent donc ne pas être similaires entre les régions bénéficiaires d'un même atelier.

Livrables de la Mission 2

- 1) Programmes de formations ;
- 2) Supports de présentations : ppt, logiciels, exercices, liste de présence, questionnaire d'évaluation.

Mission 3 : Organisation et animation des formations

Activité 3.1 : Animation des sessions de formations

Le consultant, seul ou avec son équipe d'appui, animera les sessions de formations, en veillant à stimuler la créativité des participants, en adoptant une approche ouverte et participative.

Activité 3.2 : Rapport de formation

Le consultant élaborera un rapport détaillant le déroulement de la formation, en y incluant l'évaluation et les besoins persistants.

Livrables de la Mission 3

- 1) Rapport de chaque formation, incluant l'évaluation de l'atelier, les besoins persistants exprimés et les supports utilisés.

IV. Livrables

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e), **par atelier** :

Mission	Livrables
Mission 1	Approche méthodologique et planning de réalisation des activités
	Questionnaire d'analyse des acquis et des besoins en lien avec les thématiques de la formation
	Rapport très succinct des retours des acteurs.
Mission 2	Programmes des formations
	Supports de présentations : ppt, logiciels, exercices, liste de présence, questionnaire d'évaluation.
Mission 3	Rapport de chaque formation, incluant l'évaluation de l'atelier, les besoins persistants exprimés et les supports utilisés

Tous les documents doivent être produits en français.

Les livrables seront présentés en version provisoire et en version définitive, sous format électronique (Word, PPT, Excel, Logiciel, etc.).

V. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 2,5 mois. Le contrat s'étendra du mois de Juillet 2023 à Septembre 2023.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 15 Hommes/Jour¹ maximum.

VI. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 3 tranches comme suit :

- 30 % après la validation des livrables de la Mission 1 ;
- 40 % après la validation des livrables de la Mission 2 ;
- 30 % après la validation des livrables de la Mission 3.

VII. Profil des expert(e)s

Le/la soumissionnaire doit répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

Expert sénior en inventaire et/ou atténuation et/ou MRV

- Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, en énergie, ou tout autre spécialisation étroitement liée ;
- Expérience : Ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine d'inventaire et/ou atténuation des émissions ;
- Références solides en matière de réalisation des inventaires / atténuation des émissions ;
- Expérience prouvée en animation d'ateliers et des formations en lien avec l'objet de la consultation ;
- Bonne aisance en langue française, et capacités probantes en matière de communication

¹ **Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.**

- Le prestataire peut présenter le CV d'un seul expert ou plus, répondant aux exigences demandées. Dans ce cas, une moyenne des CVs présentées sera calculée ;
- Le prestataire peut être un BET ou un (des) consultant(s) indépendant(s).

VIII. Présentation de l'offre du contractant

Le bureau d'études / le consultant indépendant est tenu de présenter les documents suivants:

- **Offre technique détaillant :**
 - a. CV de(s) expert(s);
 - b. Diplômes de l'expert ;
 - c. Références de l'expert en lien avec la consultation ;
 - d. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
 - e. Approche méthodologique de travail.
- **Offre financière :**
 - a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase. L'offre financière doit être datée et signée.

IX. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- **Étape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser les CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Simple : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ; (15 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Expert sénior en inventaire et/ou atténuation et/ou MRV</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, en énergie, ou tout autre spécialisation étroitement liée (15 points) ; ○ Expérience : Ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine d'inventaire et/ou atténuation des émissions et/ou MRV (15 points) ; ○ Références solides en matière de réalisation des inventaires / atténuation des émissions (20 points, 5 points par référence) ; ○ Expérience prouvée en animation d'ateliers et des formations en lien avec l'objet de la consultation (20 points, 5 points par référence) ; ○ Bonne aisance en langue française, et capacités probantes en matière de communication 	70
Total	100

Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).

- **Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{min}/P)$
Avec :
P : Prix de l'offre
Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique	→30% pour l'offre financière
$N = 0,7 * T + 0,3 * F$	
Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.	

X. Dépôt des offres

Les offres seront :

Envoyées par mail à l'adresse suivante : cbit.maroc@gmail.com

Ou

Déposées par courrier en spécifiant l'objet :

Appel à consultation pour le développement et l'animation d'une formation relative à l'élaboration de l'inventaire des émissions des GES et l'atténuation
Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Au plus tard le 20 juillet 2023, avant Midi, à l'adresse suivante :

Département du Développement Durable / DCCBEV
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Coordination nationale du Projet de Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN (CBIT)
« Bureau 324 ou 328 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc